

Fiche de donnée de sécurité

Green Grit

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Green Grit
Usage recommandé	Utilisé pour le sablage au jet et de sable de filtration.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Opta Minerals Inc., 407 Parkside Drive P.O. Box 260, Waterdown, Ontario, Canada, L0R 2H0, (905) 689-7361, www.optaminerals.com
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC, (Canada & USA), 1-800-424-9300, 24 heures CHEMTREC (L'extérieur de l'Amérique du Nord), 1-703-527-3887, 24 heures
Numéro de la FDS	1075

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

Classification

Cancérogénicité - catégorie 1A; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Attention: Une inhalation prolongée ou répétée peut endommager le système respiratoire, ou entraîner un cancer.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Monoxyde de sodium	12401-86-4	10-14	Na ₂ O	
Oxyde de calcium, réagi chimiquement	1305-78-8	9-12	CaO	
Silice Amorphe	65997-17-3	>70	SiO ₂	
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	1-3	Al ₂ O ₃	
Oxyde de fer	1309-37-1	<2	Fe ₂ O ₃	
Oxyde de magnésium	1309-48-4	<2	MgO	
Oxyde de potassium	12136-45-7	<1	K ₂ O	
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	<0.3	SiO ₂	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Identificateur du produit : Green Grit - Ver. 11
Date de préparation : le 20 juin, 2017
Date de la plus récente version révisée : le 16 décembre, 2014

FDS No. : 1075

Page 01 de 06

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut irriter ou causer une inflammation ou une fibrose pulmonaire du système respiratoire.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Système respiratoire.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Sans objet.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

Ne dégage aucune substance de décomposition dangereuse lors d'un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage.

Précautions relatives à l'environnement

Bien que ce produit ne soit pas classé comme une matière dangereuse pour l'environnement, déversements majeurs ou fréquents peuvent causer des problèmes potentiels.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éviter de produire de la poussière. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de produire de la poussière. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec

Identificateur du produit : Green Grit - Ver. 11

FDS No. : 1075

Date de préparation : le 20 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 16 décembre, 2014

Page 02 de 06

ce produit chimique.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : sec.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Silice Amorphe	Non établie					
Monoxyde de sodium			Non établie			
Oxyde de calcium, réagi chimiquement	2 mg/m3		5 mg/m3			
Oxyde d'aluminium	1 mg/m3 * A4		5 mg/m3 *			
Oxyde de fer	5 mg/m3 * A4		10 mg/m3 *			
Oxyde de magnésium	10 mg/m3 * A4		15 mg/m3			
Oxyde de potassium			Non établie			
Silice cristalline, quartz	0.025 mg/m3 * A2					

* r = Particules respirables.

Total poussière, l'OSHA (PEL) = 15 mg /m3

La silice cristalline, ACGIH, TWA, 0,10 mg / m3 aCGIH, 0,025 mg / m3 respirable.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les zones de travail ou d'entreposage, ou dans les espaces clos. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible. Éviter tout contact avec les yeux.

Protection de la peau

Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Porter des vêtements de protection isolés en tout temps, si le contact est possible.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni de filtres N95 ou le filtre de calibre supérieur(s).

Dans des conditions où les niveaux de poussières en suspension dépassent les capacités des respirateurs référencés ci-dessus, un appareil de protection respiratoire à adduction d'air peut être recommandable.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Cristalline claire.
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Sans objet
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Sans objet (congélation)

Identificateur du produit : Green Grit - Ver. 11

Date de préparation : le 20 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 16 décembre, 2014

FDS No. : 1075

Page 03 de 06

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Solubilité	Sans objet dans l'eau
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Autres informations	
État physique	Solide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Sans objet.

Conditions à éviter

Production de poussières.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Sans objet.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Silice Amorphe	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Monoxyde de sodium	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Oxyde de calcium, réagi chimiquement	Pas disponible	> 2,000 mg/kg (rat)	Pas disponible
Oxyde d'aluminium	Pas disponible	> 5,000 mg/kg (rat)	Pas disponible
Oxyde de fer	Pas disponible	> 10,000 mg/kg (rat)	Pas disponible
Oxyde de magnésium	Pas disponible	810 mg/kg (souris)	Pas disponible
Oxyde de potassium	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Silice cristalline, quartz	Pas disponible	22,500 mg/kg (rat)	Pas disponible

Corrosion/Irritation cutanée

Identificateur du produit : Green Grit - Ver. 11

FDS No. : 1075

Date de préparation : le 20 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 16 décembre, 2014

Page 04 de 06

Peut causer une irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation modérée à sévère.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut irriter ou causer une inflammation ou une fibrose pulmonaire du système respiratoire.

Absorption par la peau

Peut causer une irritation.

Ingestion

Peut causer une irritation.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Une trop longue inhalation de poussière peut entraîner des maladies pulmonaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut causer une irritation.

Cancérogénicité

La silice cristalline (quartz) a été déterminée comme étant cancérigène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Il n'y a pas de preuve que ce produit soit considéré comme teratogénique ou embryotoxique.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun des ingrédients de ce produit sont connus pour contribuer à la toxicité reproductive.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun des ingrédients de ce produit sont connus pour provoquer la mutagénicité.

Effets d'interaction

Aucun connu.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Bien que ce produit ne soit pas classé comme une matière dangereuse pour l'environnement, déversements majeurs ou fréquents peuvent causer des problèmes potentiels.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées par votre juridiction.

L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Identificateur du produit : Green Grit - Ver. 11

Date de préparation : le 20 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 16 décembre, 2014

FDS No. : 1075

Page 05 de 06

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0

FDS préparée par Ron Harber

Numéro de téléphone 905-689-7361 ext. 351

Date de préparation le 20 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée le 16 décembre, 2014

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
HSDB® = Hazardous Substances Data Bank

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Bien que certains risques soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.
Opta Minerals Inc. n'assume aucune responsabilité de l'utilisation de ce produit par d'autres.

Identificateur du produit : Green Grit - Ver. 11

FDS No. : 1075

Date de préparation : le 20 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 16 décembre, 2014

Page 06 de 06